

**COMPTE-RENDU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
SYNTHESE SOMMAIRE**

REUNION DU 19 MAI 2022

Etaient présents :

M. Gérard TRÉMÈGE, M. Patrick VIGNES, M. Thierry LAVIT, M. Yannick BOUBEE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUQUESTE, M. Jérôme CRAMPE, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Gérard CLAVE, M. Denis FEGNE, M. Marc BEGORRE, Mme Evelyne RICART, M. André LABORDE, M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Christian PEDEBOY, M. Emmanuel ALONSO, Mme Christiane ARAGNOU, M. Erick BARROUQUERE-THEIL, M. Francis BORDENAVE, M. Jean-Marc BOYA, M. Jean BURON, M. Louis CASTERAN, M. Pascal CLAVERIE, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, M. Jacques GARROT, M. Jean-Paul GERBET, Mme Yvette LACAZE, M. David LARRAZABAL, M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Roger LESCOUTE, M. Alain LUQUET, M. Ange MUR, Mme Chantal PAULIEN, M. François RODRIGUEZ, M. Paul SADER, Mme Nicole SARRAMEA, Mme Lola TOULOUZE, Mme Maryse VERDOUX, M. Guy VERGES, M. Christian ZYTYNSKI

Etaient excusés :

Mme Marie-Henriette CABANNE, Mme Andrée DOUBRERE, Mme Martine SIMON
Mme Valérie LANNE, M. Philippe BAUBAY, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Philippe ERNANDEZ, M. Romain GIRAL, Mme Isabelle LOUBRADOU, M. Guillaume ROSSIC

Etaient absents :

M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Jean-Luc DOBIGNARD, M. Christian LABORDE, M. Philippe LASTERLE, Mme Cécile PREVOST

*

**

DELIBERATION N° 1

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SÉMÉAC

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 3

ENTREPREN@ ATTRACTIVITE : OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MUSIQUES ET SOLIDARITES EN HAUTES PYRENEES POUR L'EDITION 2022 DU FESTIVAL « L'OFFRANDE MUSICALE »

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Thierry LAVIT, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE SUITE AU SCHEMA DIRECTEUR - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5

FOURNITURE DE PRODUIT POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU DES PISCINES - LOT N°3 PRODUITS POUR LA DESINFECTION - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6

SERVICES D'ENTRETIEN, DE NETTOYAGE ET DESINFECTION DES BATIMENTS - LOT N°1 - SECTEUR NORD AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 7

SERVICES D'ENTRETIEN, DE NETTOYAGE ET DESINFECTION DES BATIMENTS - LOT N°2 - SECTEUR SUD AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

SERVICES D'IMPRESSION - LOT N°1 PUBLICATIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9

SERVICES D'IMPRESSION - LOT N°2 IMPRESSIONS DIVERSES - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10

SERVICES D'IMPRESSION - LOT N°3 AFFICHES GRAND FORMAT - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11

FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL AINSI QUE SA FORMATION SPECIALISEE, CHOIX DU PARITARISME ET DECISION DU RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS COMPTE TENU DE L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITE DANS CERTAINS SERVICES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS A L'HOTEL D'ENTREPRISES LIBERATION AU PROFIT DE LA SCIC RESTO BIO

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de Mme Evelyne RICART, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15

DEMANDE DE SUBVENTION : ÉTUDE DES MODES DE GESTION EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DES ETUDES, DES TRAVAUX ET DES ACTIONS LISTES DANS LE CONTRAT DE PROGRES SIGNE AVEC L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE.

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 17

FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2022/2023 DU CONSERVATOIRE HENRI DUPARC DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2022-2023 DES ECOLES DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19

RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT TELESITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – DEMANDE DE SUBVENTION.

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 20

MODIFICATION JURIDIQUE DU STATUT DES ACQUEREURS DU LOT 36 SUR LA ZAE EUROCAMPUS A IBOS

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 21

DISPOSITIF ENTREPREN@TIERS-LIEUX : OCTROI D'UNE SUBVENTION AU PROJET DE L'ASSOCIATION BIC CRESCENDO

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 22

ABANDON DE CREANCE DANS LE CADRE D'UN REMBOURSEMENT DE DETTE

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Jean-Paul GERBET, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 46 voix pour et 2 abstention(s).

DELIBERATION N° 23

REHABILITATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Jean-Paul GERBET, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 47 voix pour et 1 abstention(s).

DELIBERATION N° 24

ANNULATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT PROMOLOGIS : PHB 2.0 CHANTIERS TOUCHES PAR LA CRISE

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. David LARRAZABAL, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 25

SUBVENTION DE L'ADIL 65

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. David LARRAZABAL, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 26

REGLEMENT D'INTERVENTION FINANCIERE EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DES LOGEMENTS DU PARC LOCATIF DANS LE CADRE DES OPERATIONS PROGRAMMEES D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ET DES OPERATIONS DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. David LARRAZABAL, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 27

GARANTIE D'EMPRUNT RENEGOCIE POUR LA SEMI-TARBES : REAMENAGEMENT DE 2 EMPRUNTS - ACTUALISATION APRES PAIEMENT DE L'ECHEANCE DU 10/06/2022

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jacques GARROT, M. Philippe BAUBAY donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TRÉMÈGE, M. Philippe ERNANDEZ donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme Lola TOULOUZE, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 45 voix pour et 3 ne participant pas au vote .

La séance est levée.